

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 novembre 2025

1. Ouverture

Romain Aymon ouvre l'Assemblée Générale à 18h02 à la salle commune de la Tuilerie de St-Maurice. 20 personnes sont présentes ainsi que les membres du comité. Il remercie les personnes présentes et nomme les personnes excusées.

La commune de St-Maurice est remerciée pour la mise à disposition de la salle commune de la Tuilerie

Une minute de silence est respectée pour les personnes décédées dans le courant de l'année

2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2024

Pas de remarques, ce dernier est accepté à l'unanimité.

Le PV peut être demandé au Président et est à disposition sur le site internet, sous l'onglet « Membres ».

3. Nomination des scrutateurs

Compte tenu du peu de personnes présentes, il est décidé qu'aucun scrutateur ne sera nommé pour la présente assemblée.

4. Admissions, démissions, décès, jubilaires (période du 01.11.2024 au 31.10.2025)

Selon les statistiques fournies par le logiciel de gestion des membres du CAS, le groupe compte 262 membres au 31 octobre 2025. Divers mouvements ont eu lieu dans le courant de l'année avec 27 admissions et 41 démissions.

Ces 262 membres représentent 168 hommes et 94 femmes, avec une majorité ayant entre 36 et 50 ans.

Jubilaires 2025

L'assemblée félicite les jubilaires 2025 :

10 ans : Kevin Gex, Zhanna Jacquier, Amandine Lachat, Bernadette Millet, Flavien Millet, Nicolas Monnay, Manuel Starck, Romain Vannay

15 ans : Marc Chambovay, Sharon Gambarasi, Bruno Gay-des-Combes, Jonatan Gex, Samuel Gex, Simon Jordan, David Marquet, Blaise Martin, Andrea Wigger

20 ans : Samuel Avanthay, Pierre Girardin

25 ans : Patrick Monnay

30 ans : Nathalie Gex, Dominique Luisier

35 ans : Carole Berthoud Ledergerber, Nicolas Gex, Nils Gindrat, Valérie Luisier

40 ans : Gex Corinne, Philippe Gex, Nadine Gex, Francis Richard, Hervé Schnorhk, Mari-José Seppey-Malbois

45 ans : Christian Bidaud, Patrice Gex, Robin Humphry-Baker, Anny Progin, Danièle Udriot

50 ans : John Michael Goodyer

55 ans : Jacky Pochon, Jean-Claude Richard

65 ans : Fritz Althaus

5. Rapport du Chef OJ

Yann Décaillet dresse le bilan suivant pour la saison 2025 :

La publicité effectuée pour faire venir des jeunes au club commence à se faire sentir. Ce sont en moyenne 5 à 12 jeunes, entre 11 et 19 ans, qui sont inscrits par sortie, notamment pour les sorties escalade et peau de phoque qui fonctionnent bien. Ces jeunes sont motivés à apprendre. Yann a ainsi augmenté le nombre de sorties au programme de 2026 afin de conserver la motivation et garder les fondamentaux techniques et de sécurité en tête, sans devoir les expliquer à nouveau à chaque sortie.

Romain Aymon remercie Yann pour son excellent travail avec les jeunes tout au long de la saison.

6. Rapport du Responsable des courses

Emmanuel Allaz présente le rapport des courses de l'année 2025.

Sur les 28 sorties prévues, 4 sorties ont été annulées, soit par manque d'intérêt, mauvaise météo ou maladie du chef de course. La sortie d'hiver de la section Monte-Rosa a été organisée par le groupe et a eu lieu aux Plans-sur-Bex. Un moment fort de la saison a été la journée intergénérationnelle organisée en octobre.

Emmanuel montre quelques photos de la saison écoulée. Au niveau du bilan, les séjours et sorties à la journée trouvent toujours un certain succès. Un noyau de personnes fidèles, entre 4 à 15 par sortie, est toujours présent. A ce noyau s'ajoutent quelques personnes selon les sorties.

Dans le but de faire vivre le club et de favoriser les échanges entre les générations, l'idée est de mettre au programme des journées familles ces prochaines années.

Emmanuel remercie les chefs de course ainsi que les premiers de cordées qui s'investissent pour le club et sans qui les sorties ne pourraient pas être organisées. Il annonce deux nouveaux chefs de course pour cette saison : Jean-Pierre Heiniger et Alexandre Coppey.

7. Comptes : rapport du caissier, des vérificateurs et approbation

Augustine Rappaz présente les comptes d'exploitation du club.

Au niveau des charges, les éléments qui changent par rapport à l'année dernière et qui sont mentionnés spécifiquement sont les suivants :

- Manifestations diverses : aucun frais pour cette année, contrairement à 2024 durant laquelle la plaque en bois commémorative de l'anniversaire du club a été commandée et posée à la cabane de la Tourche ;
- Impôt : ils sont passés cette année de CHF 2'000 à CHF 900.- car la taxation a été reçue uniquement pour 2023 cette année.
- Frais de course : les frais de course ont augmenté, en raison de la participation plus grande des jeunes aux sorties. Ce point est plutôt à prendre comme un point positif.

Augustine Rappaz présente ensuite les comptes d'exploitation de la cabane. Elle rappelle que les pertes du groupe sont contrebalancées par les bénéfices de la cabane. Ce fut à nouveau une année exceptionnelle : le montant des nuitées s'élève à CHF 75'076.00 et la rétrocession sur le chiffre d'affaires à CHF 19'071.30. Augustine Rappaz précise que la diminution des revenus pour la période d'hiver fait suite à la fermeture du local d'hiver en fin de saison, dû à un dégât aux WC. Elle mentionne également que la taxe de séjour prélevée par la Commune de Lavey est passée de CHF 1.50 à 3.- par personne et par nuitée, ce qui explique le montant de CHF 7'227.00 pour 2025.

Au niveau du fond de rénovation, celui-ci a été utilisé pour absorber le coût de travaux effectués cette année. De plus, CHF 40'000 ont été réalloués en 2025 en vue des travaux qui seront effectués en 2026.

Les comptes consolidés présentent ainsi un bénéfice de CHF 9'418,08.

Au niveau du bilan, il faut mentionner notamment que 3 parts-sociales uniquement ont été tirées l'année passée.

En conclusion, il n'y a pas de grands changements d'années en années et cette année notamment, les travaux de rénovation à la cabane ont pu être réalisés sans faire un emprunt grâce à l'utilisation du fond de rénovation et l'excellente saison effectuée par Laurianne.

Philippe Gex souhaite savoir quel est le montant du remboursement des crédits de la Tourche par année. Augustine répond que le montant pour le remboursement est de CHF 1400.- par année.

Sébastien Rappaz questionne la diminution des subsides JS pour les jeunes cette année, alors que leur participation augmente en nombre. Yann Décaillet répond qu'il y a une année de décalage car ils sont versés pour l'année précédente et non celle en cours.

Rapport des vérificateurs

Gary Jacquier lit le rapport des vérificateurs des comptes qu'il a rédigé conjointement avec Jonathan Gex. Les comptes 2024/2025 ont été vérifiés par sondage et tout s'est avéré exact. Il est donc recommandé à l'assemblée de les approuver. Les vérificateurs remercient Augustine et le comité pour la bonne tenue de la comptabilité et du groupe. Les comptes sont acceptés par applaudissements.

Romain remercie Augustine pour la tenue des comptes

8. Rapport Cabane de la Tourche

Romain Aymon lit le rapport 2025 envoyé par Laurianne Vaudan, gardienne de la cabane, excusée.

La saison 2025 s'est révélée à la fois riche, exigeante et très satisfaisante. Comme chaque année, nous avons eu à cœur d'assurer un accueil chaleureux et une gestion efficace de ce lieu qui nous est cher, tout en nous adaptant aux nombreuses réalités liées à l'exploitation d'une cabane de montagne.

L'un des principaux défis de cette saison a été la gestion des accès. Les intempéries du début d'été ont fortement fragilisé certains tronçons du chemin menant à la cabane, compliquant l'acheminement des marchandises. Les livraisons ont nécessité davantage d'organisation, de flexibilité et parfois des solutions improvisées pour garantir un fonctionnement normal. Malgré ces contraintes, nous avons réussi à maintenir un approvisionnement régulier et à préserver la qualité du service offert aux visiteurs.

Un autre point sensible a été la recherche de personnel. Il reste difficile de trouver des employés capables de s'investir pour toute une saison, avec des journées souvent très intenses et des périodes plus calmes demandant patience et polyvalence. La motivation, la serviabilité et l'efficacité exigées pour travailler en cabane forment un équilibre rare.

Malgré ces défis, la saison a été marquée par une très belle fréquentation. Nous pouvons nous réjouir d'une augmentation significative des nuitées, avec un total de 2 916 nuitées, et plusieurs jours où la cabane affichait complet. Cette affluence témoigne de l'attrait croissant du site. En 2020, lors de ma première année comme gardienne, nous comptions 1 380 nuitées : la fréquentation a donc plus que doublé. Voir la cabane pleine et animée est une grande satisfaction et renforce notre motivation à poursuivre nos efforts.

Je tiens à adresser un remerciement particulier à Michael pour sa disponibilité, notamment cette année en raison des travaux. Je souhaite également saluer la bonne collaboration avec la commune de Lavey, en particulier son président M. Mario Da Silva, ainsi qu'avec les responsables militaires. Un grand merci aussi aux membres ayant participé aux corvées et à toutes les personnes qui fréquentent régulièrement la cabane.

Pour ma part, je souhaite rappeler la chance que nous avons d'opérer dans un cadre aussi unique. Travailler à la Cabane de la Tourche reste une expérience humaine et naturelle exceptionnelle, que je vis chaque année avec gratitude et enthousiasme.

Je remercie enfin le Club Alpin de St-Maurice pour sa confiance et son soutien continus. En espérant que la prochaine saison s'annonce tout aussi positive, je vous adresse mes salutations les plus cordiales.

Michael Morisod, préposé à la cabane au sein du Comité prend la parole et annonce une année à nouveau exceptionnelle avec un record de 2916 nuitées. La barre des 2000 était un objectif il y a quelques années et elle est largement dépassée cette année.

La saison a débuté avec une magnifique corvée de printemps, sous la pluie, lors de laquelle 12 personnes motivées étaient présentes. Par la suite, ce fut une année assez compliquée pour le ravitaillement, à cause de plusieurs éboulements qui ont endommagé la route d'accès. Ceci a eu un impact sur les frais d'exploitation, car des rotations d'hélicoptères ont dû être faites pour le ravitaillement. La collaboration avec la Commune de Lavey et l'armée pour la remise en état de la route a été appréciée et Michael a à cœur de continuer sur cette voie.

Il a été constaté une fuite au niveau de l'évacuation des eaux usées. Cela sera un problème prioritaire à traiter en 2026.

Michael remercie Laurianne pour le travail plus que remarquable qu'elle effectue à la cabane.

9. Travaux Cabane de la Tourche

Michael présente les travaux réalisés cette année à la cabane. Ils ont concerné les infiltrations d'eau au niveau de la façade. Des dégâts ont également été constatés au niveau des fenêtres, ce qui a débouché sur une décision de changer les fenêtres (baies vitrées et dortoires). Les travaux ont ainsi duré 3-4 mois au lieu des 3-4 semaines envisagées initialement. Michael est satisfait de ces travaux car il n'y a pas eu de constat d'infiltration d'eau en fin de saison, depuis que les travaux ont été réalisés. Le montant total des travaux, plus les frais d'exploitation, avait été budgété en début d'année à CHF 75'000.-. Le montant total est de CHF 83'125.-.

Michael présente ensuite les travaux prévus en 2026. Les dégâts constatés sur la fosse septique ainsi que les travaux à réaliser sur le local de la génératrice deviennent prioritaires. En phase d'analyse, il est actuellement difficile de donner des chiffres tant que le constat de l'étendue des dégâts n'a pas été fait. Une première estimation du budget se monte néanmoins aux alentours de CHF 80'000.-

Stéphane Janin questionne la période de réalisation des travaux et demande notamment s'il est possible de les faire durant la saison d'été ? Michael répond qu'il existe les deux possibilités : soit de les réaliser hors-saison, mais cela nécessite des transports avec des plus gros hélicoptères, ce qui engendre plus de frais et que la date de mise en place des ponts est un point non-négligeable sur lequel le club n'a pas de prise. Ce qui se dessine est une réalisation des travaux durant la saison mais en

impactant le moins possible l'exploitation de la cabane, p.ex. en installant des fosses provisoires.

Romain Aymon remercie Michael pour son travail.

Parts sociales

Au vu des travaux à réaliser cette année, le Comité propose de rembourser uniquement 3 parts sociales. Cette proposition est validée par l'Assemblée.

Les 3 parts sociales tirées au sort sont :

- 20 – Rappaz Christian (décédé, sa veuve Patricia Rappaz sera contactée)
- 29 – Kalbermatter Damian
- 86 - Sigma ingénierie & Maintenance SA

10. Rapport du Président

Romain Aymon donne des nouvelles des différents échelons du Club alpin.

Au niveau de la section Monte-Rosa, les travaux pour la rénovation de Schönbiel débuteront au printemps 2026. À la suite d'un renouvellement dans le comité, la section cherche des personnes intéressées à rejoindre le comité. Romain conseille aux personnes présentes d'aller voir la collection des livres Monte-Rosa à la Médiathèque Valais. Il exprime également la bonne entente actuelle entre les groupes pour tout ce qui a trait aux formations continues.

Au niveau du Comité Central, il y a eu quelques changements, dus notamment aux événements liés aux Championnats d'escalade qui se sont déroulés à Berne. Le règlement des courses a été modifié.

Au niveau du Groupe, des nouveaux statuts devront être votés (cf. point 12). Un dossier pour l'exonération fiscale est en cours de finalisation et sera envoyé en début d'année 2026 au Canton de Vaud, mais sans garantie que cela puisse soit accepté par le Canton de Vaud. En conclusion, malgré les gros travaux le club reste en bonne santé.

Romain Aymon remercie tout le Comité pour son travail tout au long de la saison.

11. Nominations/démissions au Comité, nomination des vérificateurs et des délégués Monte Rosa

Démissions/nominations au Comité

Il y a quelques changements au sein du comité, qui se compose pour 2026 de :

- Présidence : Romain Aymon
- Chef de courses : Nils Gindrat
- Vice-présidence : Vanessa Coppey
- Secrétariat : Chloé Rossier
- Chef OJ : Yann Décaillet
- Caissière : Augustine Saugy
- Préposé à la cabane : Michael Morisod
- Membre : Nathalie Revaz

Le nouveau Comité est accepté et applaudit par l'Assemblée.

Romain présente le parcours au sein du Comité de Marc et d'Emmanuel, les remercie pour leur investissement durant ces années et leur offre un cadeau pour leur départ.

Vérificateurs des comptes

Jon Gex se propose pour 2026-2027 et Gary Jacquier reste pour 2026. Ils sont remerciés.

Délégués Monte Rosa

Jean-Pierre Heiniger sera à nouveau délégué pour 2026 et Jean-Michel Allaz se propose pour 2026-2027.

La prochaine Assemblée des délégués Monte-Rosa aura lieu à Sion le vendredi 24 avril 2026.

12. Modification des statuts

Romain Aymon annonce que les statuts du club doivent être modifiés, et ce pour plusieurs raisons :

- L'intégration de la charte Swiss Olympic pour continuer à toucher les subventions JS ;
- L'exonération d'impôts pour la Tourche ;
- La mise à jour selon les pratiques actuelles.

Romain présente à l'écran les nouveaux statuts avec les modifications proposées, chacune en lien avec les raisons invoquées ci-dessus. Les modifications sont surlignées en jaune pour ce qui en lien les impôts, en vert pour la mise à jour selon les pratiques actuelles et en bleu la nouvelle charte de Swiss Olympic. Les nouveaux statuts sont à consulter sur le site internet (après acceptation par le Comité de la section Mt-Rosa).

Philippe Progin question la mention générique du terme gardien, alors que c'est une gardienne qui tient la cabane actuellement. Cette remarque étant également valable pour d'autres fonctions, il est proposé de rajouter une phrase au début du document pour informer de la désignation masculine.

Les statuts sont acceptés à l'unanimité par vote à main levée.

13. Programme de la saison 2026

Le calendrier des courses 2026 et les sorties OJ sont affichées à l'écran.

Yann Décaillet précise que pour les jeunes, il y aura des sorties à thèmes, surtout en été autour de la pratique de l'escalade. Il y aura également des sorties sur plusieurs jours (camp d'hiver au Simplon, un 4'000m à Pâques, camp d'escalade, camp d'alpinisme, etc.). Il demande si l'Assemblée connaît une personne/entreprise qui loue un bus à un prix raisonnable, car il doit louer un bus pour chaque sortie pour pouvoir emmener les jeunes et cherche à diminuer les frais au maximum.

Le programme des adultes est présenté par Nils Gindrat. Il annonce notamment que cette année aucun cours avalanche n'est organisé, au vu du succès mitigé en 2025. Cependant, la première sortie à ski de la saison comprendra un exercice avalanche. Le cours sera remis au programme de 2027, éventuellement avec les jeunes. La nouveauté de cette année concerne les inscriptions, qui sont ouvertes entre 6 à 8 semaines au maximum avant la sortie, pour éviter que des personnes ne s'inscrivent trop en amont et ne puissent par après plus être présentes lors de la sortie.

Le calendrier des courses sera publié dans le magazine *La Cordée* et sera en ligne sur le site du club. Pour rappel, les inscriptions en ligne se font sur le site internet du CAS de St-Maurice, le login et mot de passe peuvent être demandés au Comité.

14. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'a été reçue avant l'assemblée.

Romain Aymon annonce que des dons ont été transmis au Club à la suite du décès de M. Marchand (non-membre), la famille les ayant récoltés en faveur de la cabane de la Tourche (endroit de prédilection de feu M. Marchand). L'argent sera réinvesti pour la Cabane.

Deux allocutions sont effectuées, une par Mario Da Silva, Syndic de la Commune de Lavey et une autre par Damien Revaz, Président de la Section Monte-Rosa.

Romain reçoit les félicitations du Comité pour la naissance de son fils Lucas.

Romain remercie les membres pour leur présence et leur attention et leur souhaite une excellente saison 2026. L'assemblée est conviée pour un apéro dinatoire, sur place.

La séance est levée à 19h47.

Pour le comité, Chloé Rossier